

## PROCÈS-VERBAL

**Séance ordinaire de la Régie du Parc régional Massawippi à la salle  
du Conseil de la municipalité de North Hatley  
le 9 décembre 2014 à 17 h 30.**

Présences :

M. Denis Ferland, maire	Hatley
M. Michael Page, maire	North Hatley
M. Nicole Andrée Blouin, pro-maire	Sainte-Catherine-de-Hatley
M. Alec van Zuiden, président	Ayer's Cliff
M. Martin Primeau, maire	Canton de Hatley
M. Kimball Smith, d.g.	Ayer's Cliff
M. Serge Caron, d.g.	Sainte-Catherine-de-Hatley
Mme Liane Breton, d.g.	Canton de Hatley
M. Daniel Décary d.g.	North Hatley

**ABSENCE** : Mme Carter Diop, d.g.a. de Hatley

### ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la session
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2014
- 4) Période de questions des visiteurs
- 5) Changement des dispositions générales de la Régie
- 6) Tarifs des vignettes pour les embarcations, année 2015
- 7) Calendrier des réunions de 2015
- 8) Clôture de l'assemblée

**14-12-09.01**

### OUVERTURE DE LA SESSION

Le président ayant constaté le quorum, il ouvre la session à 17 h 30.

**14-12-09.02**

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### PAR CONSÉQUENT

**IL EST PROPOSÉ PAR MICHAEL PAGE**

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14-12-09.03**

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2014

**IL EST PROPOSÉ PAR ALEC VAN ZUIDEN**

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal du 9 septembre 2014 tel que présenté.

**14-12-09.04**

### PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

Aucun visiteur

**14-12-09.05**

### MODIFICATION DE L'ENTENTE DE LA RÉGIE

**ATTENDU QUE** les *Municipalités participantes* considèrent opportun de modifier l'objet de la Régie afin de lui permettre de participer à la promotion de toute initiative visant le bien-être général des citoyens des *Municipalités participantes*, et ce, sur l'ensemble de leur territoire.

**ATTENDU QU'**à cette fin il y a lieu de modifier les articles 2 et 3 de l'entente constituant la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi.

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND**

**ET RÉSOLU DE SURSOIR À CETTE DÉCISION**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

14-12-09.06

**TARIFS DES VIGNETTES POUR LES EMBARCATIONS ANNÉE 2015**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de changer la tarification des vignettes de bateaux moteurs pour l'année 2015;

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE ANDRÉE BLOUIN**

**ET RÉSOLU QUE** les tarifs pour les lavages et certificats d'usagers pour l'année 2015 sont ;

**CERTIFICAT DE LAVAGE – POSTE DE LAVAGE**

Type de tarif	Titulaire d'un certificat d'usager	Embarcation avec remorque sans certificat d'usager	Embarcation sans remorque sans certificat d'usager
Lavage	0 \$	20 \$	5 \$

Pour obtenir un certificat d'usager :

- a) une personne doit en faire la demande sur la formule prescrite auprès de la personne autorisée à émettre un tel certificat ;
- b) être un résident sinon être propriétaire, locataire ou occupant d'un emplacement permettant d'amarrer un bateau dans la section du lac Massawippi qui est située sur le territoire de la Municipalité ;
- c) fournir une attestation de propriété ;
- d) payer le coût applicable au service en fonction du statut du propriétaire du bateau, auquel donne droit ce certificat soit :

Type d'usager	Résident avec une embarcation motorisée	Résident avec une embarcation non motorisée	Non-résident avec une embarcation motorisée	Non-résident avec une embarcation <u>non motorisée</u>
1 <sup>ère</sup> embarcation	25 \$	5 \$	180 \$	5 \$
Chaque embarcation supplémentaire	15 \$	5 \$	180 \$	5 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

14-12-09.07

**CALENDRIER DES RÉUNIONS 2015**

**ATTENDU QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE ANDRÉE BLOUIN**

**ET RÉSOLU QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la Régie pour 2015.

- 10 mars Ste-Catherine-de-Hatley
- 9 juin Municipalité de Hatley
- 15 septembre Ayer's Cliff
- 15 décembre Canton de Hatley

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

14-12-09.08

## CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Martin Primeau propose la clôture de la séance spéciale à 17 h 40.

*Je, Alec van Zuiden, président, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Alec van Zuiden  
Président

---

Liane Breton  
Secrétaire-trésorière